

AMNESTY INTERNATIONAL – RAPPORT 2011

La situation des droits humains au Moyen-Orient et en Afrique du Nord de janvier à la mi-avril 2011

POL 10/012/2011

DE LA NUIT VERS LE JOUR

*« Lorsque le peuple un jour veut la vie
Force est au destin de répondre
Aux ténèbres de se dissiper
Aux chaînes de se briser...
Abou Kassem Chebbi, poète tunisien, 1933*

La population a commencé à réclamer un changement fondamental dans les rues de Sidi Bouzid, une petite ville tunisienne, à la fin de 2010, l'année couverte par le dernier rapport annuel d'Amnesty International sur la situation des droits humains dans le monde. Cet appel en faveur du changement, repris par la suite dans toute la région, a hanté et déstabilisé des régimes autocratiques qui se maintenaient au pouvoir depuis des décennies avec une main de fer. Une nouvelle intrépidité, un nouveau langage de protestation pacifique, un nouveau calendrier parsemé de « journées de colère » et une nouvelle génération Facebook et Twitter de jeunes militants, hommes et femmes, sont apparus dans pratiquement tous les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et ont modifié le paysage des droits humains dans la région. La région ne sera plus jamais la même, quelle que soit l'issue des soulèvements, dont certains ont débouché sur une victoire et d'autres ne sont pas encore terminés. Une nouvelle ère caractérisée par un pouvoir populaire sans précédent et par une soif de changement, de réforme et de respect des droits humains s'est ouverte en quelques mois seulement.

Au début de 2011, les pays qui allaient être ébranlés par la révolte étaient dirigés depuis des décennies par les mêmes hommes ou les mêmes familles – 23 ans pour le président tunisien Zine el Abidine Ben Ali, 30 ans pour le président égyptien Hosni Moubarak, 42 ans pour le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, près de 200 ans pour la famille al Khalifa à Bahreïn, 33 ans pour le président yéménite Ali Abdullah Saleh, 40 ans pour le sultan Qaboos bin Saïd à Oman et la famille el Assad en Syrie, et plusieurs centaines d'années pour la famille al Saoud en Arabie saoudite. Dans plusieurs de ces pays, les fils des dirigeants, eux-mêmes fils d'anciens dirigeants, étaient préparés à prendre la succession de leur père. Les autocrates à la tête de trois de ces pays maintenaient l'état d'urgence sans interruption depuis des années : 38 ans en Syrie, 30 ans en Égypte et 19 ans en Algérie.

Pourtant, en quelques semaines seulement, les dirigeants de la Tunisie et de l'Égypte avaient été renversés. En avril, des enquêtes avaient été ouvertes par les nouvelles autorités nationales et des poursuites engagées contre eux pour de graves violations de droits humains commises sous leur régime. Les dirigeants du Yémen, de la Libye et de Bahreïn avaient

atteint le moment où ils semblaient au bord de la défaite, et la plupart avaient introduit des réformes à la hâte, promis de ne pas se représenter pour un nouveau mandat ou renvoyé leurs gouvernements dont ils avaient fait des boucs émissaires en raison de leur impopularité. Certains ont distribué de l'argent à la population ou lui ont promis de nouveaux emplois et un logement. Beaucoup ont intensifié la répression et fait couler le sang de leur peuple.

À la mi-avril, au moment de la rédaction du présent document, le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé une intervention militaire étrangère au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, cette fois en Libye après que les troupes gouvernementales eurent repoussé les forces d'opposition dans leur dernier bastion de Benghazi. Pendant ce temps, les protestations continuaient dans presque tous les pays de la région, tant en Tunisie et en Égypte pour maintenir la pression en faveur d'un véritable changement, qu'en Syrie et au Yémen où il était difficile de déterminer si les manifestations ou la violence étatique allaient prendre le dessus, ou en Algérie, à Bahreïn, en Irak, en Jordanie, dans le sultanat d'Oman, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et même en Arabie saoudite, où les manifestations se prolongeaient. Le gouvernement iranien qui faisait l'éloge des manifestants dans d'autres pays prenait des mesures répressives contre ceux qui réclamaient le changement en Iran ; cette répression semble avoir été efficace, au moins pour le moment, après la dispersion par la violence en février d'une manifestation de masse. Le contrecoup du « Printemps arabe » s'est fait sentir même dans les pays où la population n'est pas descendue dans la rue. C'est ainsi qu'aux Émirats arabes unis, des intellectuels ont adressé une pétition aux dirigeants pour réclamer des élections législatives, entre autres réformes. L'émir du Koweït a distribué une allocation de 4 000 dollars des États-Unis et des rations de nourriture à chacun des 1,2 million de citoyens, tandis que les *bidun* (Arabes apatrides) manifestaient pour réclamer la reconnaissance de leurs droits fondamentaux.

À mesure que le premier trimestre de 2011 se déroulait, des formes similaires de protestation sont apparues dans tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : immolations par le feu, camps de protestataires installés sur des places ou des ronds-points emblématiques, courage inébranlable de personnes ordinaires face à la violence étatique, contournement de la répression gouvernementale de la liberté de parole et de manifestation pacifique par des jeunes qui communiquent au moyen de Twitter et de Facebook et exposent ensuite au monde entier sur YouTube leur succès ou les brutalités policières, grèves des ouvriers, hommes et femmes qui réclament, ensemble, les mêmes droits fondamentaux que ceux dont jouissent d'autres peuples dans le monde, manifestations de masse après la prière du vendredi, quasi-absence de direction politique ou religieuse organisée dans la plupart des soulèvements, unité entre des personnes de différentes confessions ou sans religion, entre différents groupes ethniques, ainsi qu'entre jeunes et vieux, hommes et femmes.

Des revendications et des aspirations communes sont également apparues. Les manifestants ont condamné les dictateurs, les monarques absolus et les États à parti unique et ils ont réclamé la liberté et la possibilité de choisir leur propre gouvernement. Ils ont dénoncé la corruption, les brutalités policières, le chômage des jeunes, la pauvreté, les mauvaises conditions de logement, la hausse des prix des denrées alimentaires ainsi que la répartition inéquitable des emplois et de la richesse et l'inégalité des chances. Dans tous les pays ils ont exigé le rétablissement de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Les manifestations ont permis à bien des personnes jusque-là largement silencieuses – les femmes, les membres des minorités ethniques et religieuses, et la grande masse des jeunes sans emploi ou sous-employés – de s'exprimer. Elles ont mis sous les feux de l'actualité la masse de personnes généralement oubliées et dont les droits sont régulièrement bafoués, à savoir les millions de travailleurs migrants dans la région, tout particulièrement après qu'ils ont été contraints de fuir les troubles en Libye et ailleurs.

On ignore comment tout cela va finir. De la même manière que le soulèvement en Tunisie avait inspiré les Égyptiens et que la crise égyptienne en avait déclenché beaucoup d'autres, la répression brutale des voix de l'opposition libyenne a enhardi les dirigeants syrien, bahreïnite et yéménite à faire usage d'une force extrême pour se maintenir au pouvoir. Alors que chaque succès populaire favorisait la réforme ailleurs dans la région, il suscitait également la peur dans d'autres capitales du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et du reste du monde. Si les protestations s'intensifient et que d'autres dirigeants sont chassés du pouvoir, de nombreux gouvernements dans le monde entier observeront la situation avec attention pour voir quelles forces politiques ou religieuses occuperont le vide et si les États qui émergent sont faibles ou forts.

Quoi qu'il arrive, les manifestations ont montré au monde entier de manière indubitable la situation effroyable des droits humains dans tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, une situation honteuse dont Amnesty International rend compte depuis des décennies. Elles ont également donné une voix claire aux millions de personnes de la région qui veulent exercer pleinement leurs droits sans crainte d'être arrêtées, poursuivies, torturées, blessées ou tuées.

UNE RÉGION EN RÉVOLTE

TUNISIE

Au début de l'année, en Tunisie, peu de personnes avaient prédit la succession extraordinaire d'événements qui allait se produire. Le 14 janvier, après avoir exercé le pouvoir pendant 23 ans, le président Zine el Abidine Ben Ali, qui paraissait jusqu'alors inattaquable, a été ignominieusement renversé par une armée de Tunisiens pacifiques et non armés qui en avaient tout simplement assez de son régime corrompu et répressif. Après un mois de manifestations, le président et sa famille sont partis discrètement en emportant semble-t-il une partie considérable des richesses du pays. Ils ont trouvé un refuge approprié en Arabie saoudite, hors d'atteinte de la justice tunisienne. Quelque 150 Tunisiens ont payé de leur vie son éviction, la plupart d'entre eux abattus par les forces de sécurité qui tiraient à balles réelles¹. Les répercussions de cette journée capitale du 14 janvier, date à laquelle les banderoles juvéniles proclamaient à juste titre « partie terminée », trouvent encore un écho dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et au-delà.

Les manifestations de masse qui ont chassé Zine el Abidine Ben Ali du pouvoir ont été déclenchées, littéralement et tragiquement, par l'acte d'un jeune homme, juste un mois plus tôt. Le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, une petite ville du centre de la Tunisie, Mohamed Bouazizi, 24 ans, s'est immolé publiquement par le feu, désespéré de ne pas trouver de travail et d'être humilié par des agents de l'État. Son immolation a touché un point sensible de la population locale et libéré la frustration liée à son appauvrissement croissant causé par

un gouvernement qui ne semblait pas s'en préoccuper. Les protestations concentrées dans un premier temps dans le centre du pays se sont étendues à d'autres régions et ont donné naissance à un mouvement dont le slogan « Ben Ali dégage » exigeait la démission de Ben Ali de la présidence et la chute de son gouvernement. Le recours habituel des autorités à la violence pour réprimer les manifestations n'a fait qu'exacerber la colère.

Après des jours de silence officiel, le président Ben Ali a averti le 28 décembre que la loi serait appliquée avec fermeté contre les « extrémistes et les agitateurs ». La population n'a pas tenu compte de ces avertissements menaçants et les protestations ont pris de l'ampleur, en particulier après la mort de Mohamed Bouazizi, le 4 janvier. Des foules en colère ont incendié plusieurs bâtiments publics, dont des postes de police et le siège du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir. Les autorités ont réagi par une vague d'arrestations, y compris de blogueurs, et en renforçant la sécurité autour des zones les plus touchées par les manifestations. Elles ont également tenté d'empêcher la contagion en imposant le silence aux médias, en bloquant des sites Internet et en fermant les messageries électroniques des militants sur Internet. Aucune de ces mesures n'a empêché les protestations qui ont gagné en intensité et en ampleur.

Le président Ben Ali s'est adressé à la nation le 10 janvier pour tenter de mettre un terme aux troubles. Il a reconnu que des manifestants avaient été tués et a de nouveau promis d'améliorer les conditions socioéconomiques. Dans une dernière tentative de maintenir son contrôle alors que les manifestations se poursuivaient et que le pouvoir lui échappait, il a remplacé le ministre de l'Intérieur le 12 janvier et s'est de nouveau adressé à la nation le lendemain. Il a annoncé qu'il ne serait pas candidat à un sixième mandat en 2014 et s'est engagé à respecter la liberté d'expression. Une fois de plus, ces initiatives insuffisantes arrivaient trop tard. Le 14 janvier une manifestation de masse dans la capitale, Tunis, a exigé catégoriquement son départ. Les forces de l'ordre ont dispersé les manifestants en utilisant du gaz lacrymogène, mais quelques heures plus tard est arrivée la nouvelle largement fêtée de la fuite de Zine el Abidine ben Ali et de sa famille.

Après son départ, l'état d'urgence et le couvre-feu ont été proclamés dans tout le pays et l'armée s'est déployée dans plusieurs villes pour tenter de rétablir l'ordre. Les protestations ont toutefois continué, la population réclamant toujours un État d'une nature complètement différente. Les troubles ont entraîné la démission de Mohammed Ghannouchi moins de 24 heures après qu'il eut pris les fonctions de président, le 14 janvier, ainsi que la démission des ministres membres du RDC. De nouvelles manifestations ont contraint Mohammed Ghannouchi, qui avait été Premier ministre pendant une longue période sous le régime du président Ben Ali, à démissionner une nouvelle fois le 27 février de ses fonctions de Premier ministre.

Le soulèvement tunisien a inauguré un nouveau type de mouvement populaire qui n'était pas mené par une idéologie religieuse, nationaliste arabe, communiste ou autre. La très grande majorité des Tunisiens qui avaient affronté les armes pour réclamer le changement exigeaient des emplois, l'égalité, le droit de choisir leur gouvernement et de jouir de la liberté d'expression. Ils réclamaient ces droits par des moyens largement pacifiques et pourtant ils se sont heurtés à la brutalité et ont parfois utilisé de la violence limitée pour y répondre. Comme ailleurs dans la région, une population majoritairement jeune, qui avait l'impression d'avoir

peu à perdre, a mis de côté sa peur et a lutté pour ses droits. Son cri en faveur de la « dignité humaine » a rapidement trouvé un écho dans les rues égyptiennes.

« Nous voulons les deux : la liberté de travailler et de parler. Au lieu de ça, j'ai reçu des coups. »

Walid Malahi, qui a eu une jambe cassée et a été frappé par des policiers antiémeutes pendant une manifestation à Kasserine, en Tunisie, le 10 janvier

ÉGYPTE

La révolte tunisienne a donné aux Égyptiens le courage de manifester et de réclamer la « chute du régime ». Leurs principales revendications concernaient le niveau déjà persistant, et en constante augmentation, de la répression, de la pauvreté et de l'inégalité², le chômage, la corruption endémique³, les brutalités policières ainsi que l'absence de droits civils et politiques. La pénurie dramatique de logements abordables oblige plus de 12 millions de personnes à vivre dans des bidonvilles, situés pour la moitié dans le périmètre du Grand Caire et bien souvent dans des zones que les autorités elles-mêmes ont désignées comme « dangereuses »⁴. Parallèlement et en contraste avec cette pauvreté s'expose une richesse ostentatoire, en particulier celle de l'élite corrompue au pouvoir.

Les militants de l'opposition ont décidé de faire du 25 janvier, qui est un jour férié – la Journée de la police nationale – un jour de protestation dans tout le pays. De jeunes militants en faveur de la démocratie, ayant ou non une affiliation politique, ont distribué des milliers de tracts et mobilisé des réseaux sur Facebook et Twitter. Au départ, le cri de ralliement était la dénonciation des brutalités policières et du vaste appareil répressif, notamment le Service de renseignement de la sûreté de l'État et les 325 000 membres des Forces centrales de sécurité (police antiémeutes) devenus tout-puissants sous l'état d'urgence imposé sans interruption depuis 30 ans⁵. La Loi relative à l'état d'urgence⁶, qui accordait aux forces de sécurité de vastes pouvoirs, avait suspendu les droits constitutionnels, créé des tribunaux militaires et des tribunaux d'exception pour juger les civils, limité les activités politiques d'opposition, interdit les grèves, restreint les manifestations, entravé l'action des organisations de la société civile et légalisé la censure. Au fil des décennies, ces pouvoirs ont entraîné des violations systématiques et graves des droits humains par le Service de renseignement de la sûreté de l'État et la police, notamment le recours systématique à la torture, et l'emprisonnement massif d'opposants et de détracteurs du gouvernement, dont beaucoup ont été détenus pendant plusieurs années sans avoir été inculpés.

Le mécontentement avait bouillonné sous la surface pendant des années, éclatant parfois en révolte ouverte accompagnée de manifestations publiques d'opposition successives qui soulevaient le lourd couvercle de la répression. En même temps, des modes anciens et nouveaux d'opposition politique se développaient, de même que des formes nouvelles d'organisation, surtout par le biais des médias sociaux.

Le 25 janvier, pour tenter de faire échouer l'encerclement et le contrôle des manifestants par la police antiémeute, alors qu'ils essayaient de se rassembler sur la place Tahrir comme d'habitude, les organisateurs ont choisi plusieurs points de rassemblement, généralement à proximité de mosquées ou de places dans des quartiers populaires du Caire et de Gizeh, à partir desquels les manifestants se dirigeraient vers le centre de la capitale. Des centaines

d'hommes, de femmes et d'enfants se sont rassemblés dans ces endroits, prenant les forces de sécurité au dépourvu. Leur nombre a augmenté à mesure qu'ils progressaient. La peur de protester en public semblait dissipée.

La nouvelle intrépidité était également visible dans d'autres villes : Alexandrie, Assiout, El Mansura et Suez. Les rangs des manifestants ont continué à grossir et les attaques de la police et des autres branches des forces de sécurité ont été repoussées par le seul nombre et la détermination des manifestants.

Craignant un défi majeur au pouvoir de l'État le 28 janvier après la prière du vendredi, surnommé le « vendredi de la colère », les autorités ont bloqué le centre des villes et d'autres points stratégiques de rassemblement tels les places et les ponts. Elles ont fermé les réseaux Internet et de téléphonie mobile. Leurs efforts ont pourtant été vains. Des centaines de milliers de personnes ont écarté les barrières au Caire et ailleurs, et ont réussi à repousser les policiers antiémeutes. Le couvre-feu, rapidement proclamé, a été largement ignoré.

Le président Moubarak, désespéré, a renvoyé son gouvernement, retiré la police et ordonné à l'armée de se déployer dans les rues. Des postes de police, entre autres symboles de la répression, ont été incendiés dans tout le pays, dans certains cas par des manifestants ; dans d'autres, les circonstances des attaques n'étaient pas claires. Des prisonniers ont été tués lors d'évasions ou après avoir été repris par l'armée⁷. Un sentiment d'anarchie et de chaos s'est répandu dans le pays pendant quelques jours. Alors que les *baltaguia* (malfrats) – dont certains avaient semble-t-il été recrutés par des membres du parti au pouvoir ou étaient des policiers en civil, voire des individus liés à la police – se livraient au pillage dans les rues, les habitants ont organisé des « comités populaires » et installé des barricades pour protéger leur quartier et leurs biens. Rien ne pouvait retenir les manifestants qui semblaient se battre pour leur propre vie : ils luttèrent contre la pauvreté, le chômage, la peur et les mauvais traitements. Selon de nombreuses sources, le 1^{er} février, la « marche d'un million » a attiré au moins deux millions de personnes rien qu'au Caire.

Le gouvernement s'est vengé le lendemain. Il a mobilisé les partisans du président Moubarak, parmi lesquels figuraient les « malfrats » qui auraient été recrutés pour attaquer les manifestants. Ils sont arrivés sur la place Tahrir armés de bâtons et d'autres armes, certains montés sur des chevaux ou des chameaux. Les manifestants ont finalement pris le dessus après des affrontements prolongés et sanglants et des batailles de rue, et alors que des tireurs les visaient, embusqués dans des immeubles autour de la place. Ce fut toutefois une période de peur et d'arrestations massives, qui s'est soldée par beaucoup de morts et de blessés, plusieurs centaines de disparitions forcées et de nombreux cas de torture ou d'autres mauvais traitements en détention, y compris par la police militaire.

Le fait que des journalistes et des militants des droits humains aient été pris pour cible a fait craindre que les autorités ne tentent d'éliminer les éventuels témoins de ce qu'elles envisageaient de faire dans les heures qui allaient suivre. Deux délégués d'Amnesty International se trouvaient parmi une trentaine de personnes arrêtées au Caire, le 3 février, au cours d'une descente des forces de sécurité au centre Hisham Moubarak pour le droit. Ils ont été maintenus au secret pendant près de deux jours. Les autorités ont également ordonné aux fournisseurs d'accès à Internet de fermer les connexions internationales et aux opérateurs de téléphonie mobile de suspendre leur service dans certains quartiers⁸.

Cette fois encore ces efforts ont été vains. Le centre du Caire est resté sous le contrôle des manifestants antigouvernementaux. La place Tahrir est redevenue un centre de célébration et de protestation déterminée ; des milliers de familles y campaient, elles scandaient des slogans, chantaient, préparaient les actions à venir et discutaient de l'évolution de la situation. À partir du 8 février, une vague de grèves a commencé à se répandre dans le pays. Le 11 février, alors qu'une insurrection généralisée semblait de plus en plus probable, les responsables militaires sont intervenus et, soudain, le président Moubarak n'était plus là.

La victoire a eu un coût élevé, surtout pour ceux qui ont perdu des proches. Alors que la majorité des protestataires étaient pacifiques, quelque 840 personnes ont été tuées et 6 467 autres ont été blessées au cours du soulèvement, d'après des sources au sein du ministère de la Santé et de la Population⁹.

Le 12 février, lendemain de la démission du président Moubarak et du transfert du pouvoir au Conseil suprême des forces armées, les militaires ont promis de remettre le pouvoir à un gouvernement civil élu et de respecter les obligations de l'Égypte au regard des traités internationaux. Le lendemain, les responsables de l'armée ont dissous les deux chambres du Parlement, suspendu la Constitution, déclaré que l'armée dirigerait le pays pendant six mois jusqu'à ce que des élections puissent être organisées, et ils ont annoncé que le Premier ministre Ahmed Shafiq resterait à la tête du gouvernement intérimaire jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement.

La situation est toutefois restée incertaine. Des millions de personnes avaient conscience que le processus de réforme n'avait pas été mené à son terme avec le départ du président Hosni Moubarak, et elles attendaient avec impatience les changements qui amélioreraient leur vie ou leur apporteraient la justice. Le 2 mars, quelques jours avant des manifestations massives qui devaient avoir lieu pour réclamer son départ, le Premier ministre Ahmed Shafiq a démissionné ; il a été remplacé par l'ancien ministre des Transports Essam Sharaf. Le 5 mars, des manifestants, parmi lesquels figuraient d'anciens prisonniers et des victimes de torture, ont pris d'assaut un bâtiment important du Service de renseignement de la sûreté de l'État, au Caire, et ont saisi des documents censés pouvoir servir, selon eux, pour prouver que des agents de l'État avaient bien commis des violations des droits humains dans le passé. Dix jours plus tard, le ministre de l'Intérieur, Mansour Essawy, a dissous le Service de renseignement de la sûreté de l'État en annonçant qu'il serait remplacé par un nouveau Service de la sécurité nationale.

En mars, une grande majorité d'Égyptiens ont voté « oui » lors d'un référendum organisé dans la hâte sur des propositions de modification de la Constitution, dont l'abrogation de l'article 179 introduit en 2007 pour suspendre les garanties constitutionnelles dans le cadre de la lutte contre le « terrorisme ». Une minorité non négligeable a voté « non » au motif que les propositions avaient été élaborées sans que des catégories importantes de la société, dont les femmes et les jeunes, n'aient été consultées, ou parce qu'elle estimait que le pays avait besoin d'une Constitution entièrement nouvelle. Des personnes qui avaient fait campagne pour le « non » ont été agressées, un rappel inquiétant des méthodes utilisées par le passé à l'occasion d'élections ou de référendums¹⁰.

Le gouvernement intérimaire a semblé perdre patience alors que les ouvriers, entre autres, continuaient d'organiser des manifestations, des grèves et des sit-in pour protester contre la

hausse du coût de la vie et réclamer une augmentation de salaire et une amélioration de leurs conditions de travail. Le 23 mars, le gouvernement a proposé une nouvelle loi rendant illégale la participation à des manifestations ou à des grèves « entravant le travail des institutions publiques ou des autorités sous l'état d'urgence ». Des manifestations de masse ont été organisées contre cette proposition.

Le 8 avril, des centaines de milliers de personnes ont manifesté au Caire pour demander que des poursuites pour corruption soient engagées contre Hosni Moubarak et les membres de sa famille ; certaines sont restées sur la place Tahrir. La nuit suivante, vers trois heures du matin, des soldats sont entrés sur la place et l'ont fait évacuer à coups de matraque et en tirant en l'air. Au moins deux personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres ont été blessées¹¹. Quelques heures plus tard, le procureur général a convoqué Hosni Moubarak pour l'interroger sur sa corruption présumée et sur l'homicide de manifestants. Ce dernier flux et reflux de protestation et de répression a démontré que la « révolution du 25 janvier » était loin d'être terminée.

YÉMEN

Le Yémen a été ébranlé par des manifestations de grande ampleur depuis le début de l'année. Ni le niveau de violence ni les concessions faites à leurs revendications n'ont fait lâcher pied aux manifestants, même pendant une semaine. Au moins 120 personnes ont été tuées et des centaines d'autres ont été blessées par les forces de sécurité, qui ont tiré à balles réelles à plusieurs reprises et ont fait une utilisation excessive de la force pour disperser les manifestations.

Les protestations ont été exacerbées par la frustration liée à la corruption, au chômage, à la répression et au nombre croissant de victimes. Les enquêtes annoncées par le gouvernement sur certains cas d'homicide ont inspiré peu de confiance¹².

Les tensions politiques se sont exacerbées au Yémen peu après que le gouvernement a annoncé, le 2 janvier, un projet de modifications constitutionnelles qui auraient permis au président Ali Abdullah Saleh, chef de l'État depuis 1978¹³, de se présenter comme candidat à la présidence un nombre illimité de fois. Cette initiative avait suscité la crainte qu'il prépare non seulement la présidence à vie pour lui-même mais aussi sa succession par son fils aîné.

Quinze jours plus tard, des rassemblements massifs de solidarité avec le soulèvement victorieux du peuple tunisien ont eu lieu. Le mouvement s'est accéléré et, le 22 janvier, une manifestation de grande ampleur dans la capitale, Sanaa, a réclamé la « chute du régime » ; elle a été suivie une semaine plus tard par un autre rassemblement auquel des dizaines de milliers de personnes ont participé. À peu près au même moment, la coalition des partis d'opposition (JMP, Joint Meeting Parties) a organisé plusieurs rassemblements de grande ampleur. Les plus importants qui ont réuni des dizaines de milliers de personnes ont eu lieu le 27 janvier à Sanaa et dans d'autres villes du pays.

Le président Ali Abdullah Saleh a annoncé, le 2 février, qu'il quitterait le pouvoir en 2013¹⁴. Le lendemain, un groupe qui a pris le nom de Jeunesse du 3 février (il se désigne depuis comme Jeunesse de la révolution) a organisé des manifestations largement suivies à Sanaa. Le 13 février, la JMP a annoncé qu'elle avait accepté la proposition d'ouverture de

négociations formulée par le président Ali Abdullah Saleh. Toutefois, la jeune génération de manifestants a dénoncé cette initiative et elle a décidé de poursuivre son mouvement de contestation auquel la population s'associait de plus en plus. Les manifestations quotidiennes dans la capitale se sont transformées en un campement permanent sur une place située aux abords de l'université de Sanaa que les manifestants ont rebaptisée Place du changement (al Taghyir).

Les manifestations se sont étendues à d'autres villes, depuis la ville côtière de Hodeida à l'ouest jusqu'à Mukalla, dans le gouvernorat de l'Hadramaout à l'est, et de Saada au Nord à Aden au sud. Dans le sud, où un mouvement en faveur de la sécession de la région n'a cessé de se renforcer depuis des années, les manifestants regroupaient des partisans d'un Yémen unifié et des sécessionnistes unis par une cause commune.

Alors que le mouvement de contestation prenait de l'ampleur, la réaction des forces de sécurité s'est durcie, ce qui a renforcé le sentiment d'injustice des manifestants. Les membres des forces de sécurité – certains en uniforme et d'autres en civil – ont utilisé toutes sortes d'armes, notamment du gaz lacrymogène, des balles réelles, des balles en caoutchouc et des matraques électriques¹⁵. Les forces de sécurité ont attaqué les manifestants au moment où ils étaient les plus vulnérables, tard dans la soirée ou pendant la prière. C'est ainsi que, le 12 mars, trois manifestants auraient été tués¹⁶ et plus de 1 000 autres blessés à Sanaa quand les forces de sécurité ont ouvert le feu sur le campement des protestataires, place Taghyir, pendant la prière de l'aube.

« Vendredi soir, nous avons commencé à nous douter que les forces de sécurité se préparaient à nous attaquer car elles avaient renforcé leur présence dans le quartier. Nous avons scandé "C'est pacifique, c'est pacifique", mais ils nous ont attaqués plus tard pendant la prière. »

Témoignage recueilli par Amnesty International d'un étudiant présent dans le camp de protestataires de la place Taghyir, à Sanaa, dans la nuit du 12 au 13 mars¹⁷

Les violences les plus graves contre les manifestants ont eu lieu le 18 mars – le « vendredi sanglant » – lors d'une attaque, de toute évidence coordonnée contre le même campement à Sanaa, qui a fait 52 morts et des centaines de blessés¹⁸. Vers 13h30, des hommes armés en civil, qui étaient apparemment des membres des forces de sécurité, ont commencé à tirer à balles réelles depuis le toit d'immeubles voisins et depuis la rue. Un témoin a affirmé que la plupart des victimes avaient été touchées à la tête, au thorax ou dans le cou, et que beaucoup d'entre elles étaient mortes sur place¹⁹. Des officiers de l'armée, des députés et des ambassadeurs ont annoncé leur démission pour protester contre l'escalade de la violence par les forces de sécurité, et ils ont apporté leur soutien aux protestataires.

Depuis, la pression n'a cessé de se renforcer pour réclamer la démission du président Saleh, toujours en fonction au moment de la rédaction du présent document alors que les forces de sécurité continuaient de tuer des manifestants.

LIBYE

Le 13 janvier, encouragés par les événements qui se déroulaient dans la Tunisie voisine, de nombreux Libyens ont organisé des manifestations pendant trois jours à Benghazi, à Darnah,

à Bani Walid et dans d'autres villes, pour protester contre la corruption liée à l'attribution de logements, entre autres griefs. À la fin du mois, craignant peut-être de subir le même sort que le président tunisien, le gouvernement libyen a annoncé le déblocage d'une somme de 24 milliards de dollars pour la construction de logements et des projets de développement²⁰. Quinze jours plus tard, des manifestations ont eu lieu dans tout le pays.

Le 15 février, quelque 500 personnes ont protesté devant le siège de la police à Benghazi. Elles étaient en colère après l'arrestation de Fethi Terbil, avocat et défenseur des droits humains, à la suite d'une autre manifestation. Les policiers ont rapidement eu recours à la violence ; plusieurs dizaines de personnes ont été blessées et beaucoup ont été arrêtées. De toute évidence pour empêcher que les protestations soient évoquées, les autorités ont supprimé la chaîne Al Jazira du réseau public de télévision par câble et bloqué les sites de médias sociaux pendant plusieurs heures, et elles ont arrêté des militants soupçonnés de préparer des manifestations.

Le mouvement s'est répandu comme une traînée de poudre après que le 17 février eut été désigné « Journée de colère ». Dans la ville de Beïda, à l'est du pays, des manifestants ont incendié des postes de police tout en scandant des slogans réclamant la « chute du régime »²¹. À Zentan, dans l'ouest de la Libye, des centaines de personnes ont défilé dans les rues en demandant le changement ; le siège des forces de sécurité et un poste de police ont été incendiés. Des vagues de protestation se sont étendues vers le sud et l'ouest. En une semaine, les forces d'opposition avaient pris le contrôle de nombreuses villes et des manifestations de soutien et d'opposition à Mouammar Kadhafi ont même eu lieu dans la capitale, Tripoli, ces dernières réprimées par des tirs à balles réelles. Il paraissait évident que le dirigeant libyen allait être contraint de démissionner, son gouvernement semblant contrôler de moins en moins le pays alors que des diplomates en poste à l'étranger et des représentants de l'État dans différentes villes faisaient défection pour rejoindre l'opposition.

À Benghazi, l'opposition a mis en place une autorité de coalition – le Conseil national de transition – que l'ancien ministre de la Justice, Mustafa Mohamed Abdeljalil, a proclamé gouvernement provisoire. Formé de juges, de chefs du mouvement de protestation et de représentants des tribus et des unités de l'armée passées à l'opposition, cet organe a assumé les fonctions de l'État, à savoir la gestion de la police, des tribunaux, des prisons et des forces armées, ainsi que la distribution de nourriture. Toutes les villes contrôlées par les forces d'opposition ont créé des conseils locaux, depuis Benghazi jusqu'à Misratah, une ville située dans le centre industriel de l'ouest du pays.

Les forces gouvernementales se sont regroupées en quelques jours et ont lancé une contre-attaque féroce. Elles ont interrompu les connexions Internet dans tout le pays et les réseaux téléphoniques dans les zones contrôlées par l'opposition. Elles ont tiré à balles réelles sur des manifestants non armés. Elles les ont frappés, arrêtés et détenus dans des conditions s'apparentant à des disparitions forcées. Les autorités ont déclenché une opération militaire de grande envergure, utilisant des armes antiaériennes prévues pour la guerre et non pour le maintien de l'ordre. Les forces gouvernementales ont progressé vers l'est, reprenant plusieurs villes côtières avant de se diriger vers Benghazi, bastion de l'opposition, dont elles ont atteint les faubourgs le 19 mars.

À mesure que la contre-offensive gagnait du terrain, la communauté internationale s'est de

plus en plus impliquée. Le 26 février, le Conseil de sécurité des Nations unies a imposé des sanctions contre Mouammar Kadhafi et ses proches et il a saisi la Cour pénale internationale (CPI) de la situation en Libye²². Le 17 mars, une nouvelle résolution des Nations unies a autorisé les États membres à user de la force pour créer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye²³, et le bombardement aérien de cibles militaires libyennes a commencé deux jours plus tard.

Depuis cette date, le conflit a fait rage entre l'armée libyenne, les forces opposées à Kadhafi et les forces internationales dirigées par l'OTAN, qui mènent des attaques aériennes²⁴. Toutes les parties au conflit sont tenues de respecter pleinement le droit international humanitaire (les lois de la guerre) et les normes applicables du droit relatif aux droits humains. Cela signifie qu'elles doivent s'abstenir de prendre pour cible des civils ou des objets civils et de mener des attaques disproportionnées ou sans discrimination. Cette réserve n'a pas été respectée.

Les chercheurs d'Amnesty International présents en Libye ont enquêté sur de nombreuses informations selon lesquelles des attaques lancées par les forces libyennes avaient été menées sans discrimination ou avaient atteint, voire délibérément pris pour cible, des civils. Ils se sont également penchés sur plusieurs centaines de disparitions forcées survenues depuis le début du mouvement de protestation, et ont confirmé que des personnes avaient été tuées, soit délibérément pendant des manifestations, soit à la suite d'une utilisation excessive ou indiscriminée de la force meurtrière par les forces de sécurité. L'organisation a également dévoilé l'utilisation de bombes à sous-munitions et de mines antipersonnel par les forces loyales au colonel Kadhafi.

Les représentants d'Amnesty International en Libye ont été témoins de l'énorme coût humain du conflit, depuis que toutes les parties ont commencé à recourir à la force armée. Ainsi, Adam al Tarhouni a raconté comment son père et son frère avaient trouvé la mort, le 20 mars à proximité de la porte est d'Ajdabiya, quand leur voiture a été touchée par une roquette ou un obus d'artillerie²⁵. Il a déclaré : « Ils ont été déchiquetés. Nous n'avons pas retrouvé leurs corps, seulement des morceaux de chair. »

Dans de nombreuses régions de la Libye, et tout particulièrement dans les zones d'habitation où la ligne de front n'est pas clairement délimitée, il était difficile, voire impossible, d'établir avec certitude laquelle des parties au conflit avait utilisé tel ou tel projectile. C'était encore plus difficile dans l'est du pays, où les deux camps utilisaient les mêmes projectiles²⁶.

Les armes abandonnées, les munitions non explosées et les mines terrestres dont le pays est truffé sont au nombre des menaces persistantes pour les droits fondamentaux des civils libyens. Des enfants ont ramassé des munitions sans avoir conscience du danger. Qui plus est, les membres des forces d'opposition utilisent des armes meurtrières qu'ils ont saisies mais au maniement desquelles ils n'ont pas été formés.

Environ 500 000 personnes ont fui le conflit, essentiellement pour se réfugier en Égypte et en Tunisie, et quelque 10 000 Libyens originaires de l'ouest du pays ont franchi la frontière tunisienne à Dhebiha. Des milliers de Libyens et d'étrangers continuent de chercher abri dans des conditions difficiles dans des camps de réfugiés installés dans le désert tunisien.

Au début d'avril, les troupes gouvernementales contrôlaient ou assiégeaient des villes d'opposition dans la plus grande partie du pays, mais les attaques des forces internationales, désormais sous le commandement de l'OTAN, s'intensifiaient et il n'était pas possible de prédire quelle pouvait être l'issue du conflit.

BAHREÏN

Les manifestations ont véritablement commencé à Bahreïn le 14 février, date à laquelle des milliers de personnes se sont rassemblées dans ce petit État du Golfe. Elles avaient l'intention de marcher en direction de la place de la Perle, au centre de Manama, la capitale, pour participer à une « Journée de colère » pacifique et réclamer davantage de liberté et de justice sociale ainsi que des réformes politiques, y compris des changements constitutionnels²⁷. Cette journée avait été organisée sur Facebook et Twitter par des militants des droits humains et deux groupes d'opposition bahreïnites. La place de la Perle, emblématique avec sa haute sculpture, est rapidement devenue l'équivalent bahreïnite de la place Tahrir du Caire. La plupart des manifestants appartenaient à la majorité chiite, en colère contre la marginalisation économique et politique dont elle estime faire l'objet de la part de la famille régnante des Al Khalifa et de la minorité sunnite qui domine le pays.

La manifestation pacifique s'est vite transformée en mouvement de panique quand les forces de sécurité ont eu recours à une force impressionnante. En une semaine, sept manifestants ont été tués et des centaines d'autres ont été blessés. Les épisodes les plus violents sont survenus lors d'une attaque lancée contre les personnes qui campaient sur la place, le 17 février, au petit matin. Des policiers antiémeutes en rangs serrés ont pris le campement d'assaut et expulsé les manifestants pacifiques, la plupart en plein sommeil, tirant à balles réelles et utilisant des gaz lacrymogènes, des matraques, et des balles en caoutchouc pour disperser la foule. Des chars et des véhicules blindés ont ensuite bloqué l'accès à la place. Cinq personnes ont été mortellement blessées et on dénombrait au moins 250 blessés, certains grièvement. Parmi les blessés figuraient des membres des professions médicales, facilement reconnaissables, qui ont été pris pour cible par la police alors qu'ils tentaient de venir en aide aux blessés, sur la place ou à proximité ; ces informations ont été confirmées par les délégués d'Amnesty International qui se sont rendus à Bahreïn peu après²⁸.

Le 18 février, l'armée a tiré à balles réelles sur des manifestants qui se dirigeaient vers la place de la Perle, blessant plusieurs personnes. Plus tard dans la journée, le prince héritier a ordonné le retrait de l'armée et de la police antiémeutes du centre de la capitale.

Le lendemain, des milliers de Bahreïnites se sont frayé un chemin jusqu'à la place de la Perle pour continuer à manifester et à exiger des réformes politiques, notamment une nouvelle constitution, un gouvernement élu, un plus grand partage des richesses du pays et la libération de tous les prisonniers politiques. Certains ont commencé à réclamer la fin de la monarchie et l'instauration d'une république. La population sunnite a également commencé à manifester pour réclamer des réformes politiques tout en exprimant son soutien à la famille royale.

« Les manifestants sont attaqués ! Les femmes et les enfants courent en criant et n'ont nulle part où se réfugier. Les policiers antiémeutes sont partout et mènent l'assaut de tous les côtés. »

Témoin des événements survenus le 17 février sur la place de la Perle, dans le centre de Manama, à Bahreïn

Fin février, le roi a remanié le gouvernement et remplacé quatre ministres. Le prince héritier a promis d'engager un dialogue national avec des groupes d'opposition. Les discussions ont commencé début mars. Des prisonniers politiques ont été remis en liberté et les forces de sécurité ont cessé de recourir à la violence. La situation restait toutefois tendue : des manifestants continuaient de camper dans le centre de Manama, et ont ensuite bloqué les routes principales et l'accès au port financier. Des manifestants qui réclamaient un changement de gouvernement ont convergé sur le palais royal à Al Riffa, dans le centre de Bahreïn, et sur l'université à Hamad Town. Des violences ont été signalées entre partisans et adversaires du gouvernement au cours de ces deux manifestations. Le 13 mars, on a appris que des protestataires avaient attaqué des travailleurs migrants ; trois ont été tués et plusieurs autres blessés.

L'Arabie saoudite est intervenue le 15 mars en envoyant 1 000 soldats avec des chars et des véhicules blindés, apparemment à la demande du gouvernement bahreïnite. Le roi de Bahreïn a proclamé l'état d'urgence – appelé État de sécurité nationale – et autorisé les forces armées à prendre des mesures extrêmes pour mettre un terme à la révolte. Durant les deux jours qui ont suivi, des policiers antiémeutes et des soldats ont tiré sur les manifestants. Six personnes au moins, dont deux policiers, ont trouvé la mort. Le complexe médical Salmaniya à Manama, où des centaines de manifestants blessés avaient été soignés et qui était devenu un lieu de protestation, a été encerclé par des postes de contrôle de l'armée où des chars et des membres des forces de sécurité, le visage masqué, étaient déployés. Les forces de sécurité ont utilisé des fusils et du gaz lacrymogène contre des manifestants dans la capitale ainsi qu'à Sitra et à Maamir.

Depuis cette date, plus de 500 hommes et femmes ont été arrêtés. Quarante personnes au moins auraient « disparu » et au moins quatre, arrêtées à la suite des manifestations, seraient mortes en détention dans des circonstances peu claires. Le gouvernement a affirmé qu'elles étaient décédées des suites de maladie. Plusieurs centaines de personnes ont perdu leur emploi parce qu'elles s'étaient mises en grève et avaient participé aux manifestations. Les chars ont également rasé le campement pacifique des protestataires sur la place de la Perle, détruisant un symbole qui faisait la fierté du pays. Au moins 22 Bahreïnites, dont deux policiers, peut-être plus, ont perdu la vie au cours des manifestations. À la connaissance d'Amnesty International, aucune information judiciaire n'a été ouverte sur ces homicides, mais le vice-Premier ministre a apparemment dirigé une commission d'enquête à la demande du roi ; son mandat et sa mission n'étaient pas clairs et elle ne pouvait pas être considérée comme indépendante.

SYRIE

Pendant les premières semaines de l'année, on pensait que les Syriens étaient encore trop terrifiés pour risquer d'affronter la colère des pouvoirs publics, qui ne tolèrent pratiquement aucune dissidence et imposent des restrictions strictes aux droits à la liberté d'expression et

d'association. Les autorités sont aidées en cela par l'état d'urgence, en vigueur sans interruption depuis 1963 et en vertu duquel seul le parti Baas au pouvoir et des partis qui lui sont liés ont le droit d'avoir des activités. Les différentes branches des forces de sécurité jouissent de vastes pouvoirs en matière d'arrestation, et les détracteurs du gouvernement sont régulièrement condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement à l'issue de procès d'une iniquité flagrante qui se déroulent devant des tribunaux ordinaires et des juridictions d'exception.

C'est dans ce contexte qu'une série de rassemblements pacifiques ont été organisés à partir du 2 février, essentiellement sur Facebook et Twitter, par des petits groupes de personnes inspirées par les protestations dans les autres pays de la région. Ces rassemblements ont le plus souvent été dispersés par la force et des manifestants ont été arrêtés.

Toutefois, le 18 mars, le mouvement a commencé à s'étendre après que les autorités eurent fait un usage excessif de la force pour disperser une manifestation largement pacifique dans la ville de Deraa, dans le sud du pays. Les manifestants réclamaient la remise en liberté d'enfants arrêtés pour avoir écrit sur un mur « la population veut la chute du régime ». En une semaine les forces de sécurité ont tué 55 manifestants au moins, dans la ville et alentour²⁹.

Elles ont également arrêté des journalistes, des militants, des avocats et des manifestants qui avaient rendu compte du mouvement de protestation ou avaient appelé à de nouveaux rassemblements. Au début d'avril, des militants syriens des droits humains avaient dressé une liste de plus de 300 personnes emprisonnées depuis le début de mars pour avoir appelé à des rassemblements ou y avoir participé ; près de 200 d'entre elles étaient maintenues au secret sans avoir été inculpées.

Certaines concessions ont également été faites en même temps que la répression. Le 19 mars, l'agence de presse officielle SANA a indiqué que le ministre de l'Intérieur avait désigné une commission chargée d'enquêter sur les violences. Elle a également annoncé la libération de prisonniers politiques et l'intention des autorités de faire adopter des nouvelles lois sur les médias et d'autoriser les partis politiques à se faire enregistrer³⁰. Le gouvernement a démissionné le 29 mars alors que les manifestations continuaient. Le lendemain, au lieu d'annoncer la levée de l'état d'urgence comme on s'y attendait, le président a attribué les troubles à des « conspirateurs » agissant « dans l'intérêt d'Israël », et la répression s'est intensifiée.

Selon l'agence de presse SANA, le président a ordonné, le 31 mars, la mise en place d'une commission chargée de « mener immédiatement des investigations sur tous les événements ayant coûté la vie à des civils et à des membres de l'armée à Deraa et à Lattaquié ». La crédibilité de l'enquête officielle a été mise à mal par la persistance des autorités à attribuer les homicides à des « bandes armées », en fournissant bien peu de preuves. Les conclusions de cette enquête n'avaient pas été rendues publiques au moment de la rédaction du présent document.

Seulement deux jours plus tard, le 2 avril, au moins huit manifestants, et peut-être 15, ont été tués à l'issue de la prière du vendredi quand des hommes en civil ont tiré sur un rassemblement largement pacifique à Douma, non loin de Damas. Des centaines de policiers

antiémeutes et d'hommes en civil ont attaqué les manifestants au moment où ils sortaient de la grande mosquée en scandant « pacifique, pacifique ».

Le mouvement de protestation continuait à la date de la rédaction de ces lignes, notamment à Damas, Deraa, Qamishli, el Hasaké, Idleb, Baniyas, Hama, Lattaquié et Homs. Dans les villes du nord à majorité kurde, les manifestants auraient scandé « Nous réclamons la liberté et pas seulement la nationalité » après que le président el Assad eut annoncé le 7 avril que la nationalité syrienne serait accordée aux Kurdes de l'est de la Syrie. Leurs appels en faveur de la liberté ont trouvé un écho dans tout le pays.

Le 19 avril, on estimait que quelque 220 personnes avaient été tuées pendant un mois de violences, dans la très grande majorité des cas, semble-t-il, par des balles réelles tirées par les forces de sécurité. Ce jour-là de nouvelles mesures ont été prises pour lever l'état d'urgence, mais on ignorait quelles dispositions étaient susceptibles de le remplacer et si cette initiative suffirait à apaiser les demandes de véritable réforme.

IRAK

À partir du début de février, des dizaines de milliers d'Irakiens sont descendus dans la rue pour protester contre la pénurie d'eau, d'électricité et d'autres services de base, contre l'augmentation des prix, le chômage et la corruption endémique, et pour plus de droits civils et politiques³¹. De nombreux manifestants ont élargi leurs revendications, réclamant la démission des autorités locales et des représentants du gouvernement central ou protestant contre les restrictions sur les droits civils et politiques. Le mouvement de contestation s'est renforcé jusqu'au 25 février, date à laquelle des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues à travers tout le pays, y compris dans la région septentrionale du Kurdistan, à l'occasion d'une « Journée de colère ».

Les différentes branches des services de sécurité – police, forces armées et forces de sécurité – placées sous le contrôle du gouvernement ont réagi en utilisant une force excessive ; des manifestants ont été tués ou blessés. Elles ont également procédé à de nombreuses arrestations, suivies dans bien des cas de torture. Les premières victimes ont été signalées le 16 février dans la ville de Kut (province de Wasit), dans l'est du pays, et le 17 février à Sulaimaniya, dans la région du Kurdistan. Des affrontements violents qui ont fait au moins 10 morts ont éclaté le 25 février dans tout le pays, notamment à Mossoul et à Bassorah, ainsi que dans les provinces d'Anbar, de Salahuddin et de Kirkouk. Dans la région du Kurdistan, au moins six manifestants sont morts à la suite d'une utilisation excessive de la force par les forces de sécurité ; des dizaines d'autres ont été blessés. Des journalistes, en particulier ceux qui travaillaient pour des médias indépendants – journaux, radio et télévision par satellite – ont été menacés après avoir rendu compte des manifestations.

Des militants ont déclaré aux chercheurs d'Amnesty International qui se sont rendus en Irak entre le 5 et le 15 mars que la dureté de la répression après la « Journée de colère » avait fait diminuer le nombre et l'ampleur des manifestations, qui ont toutefois continué.

ALGÉRIE

Les Algériens ont eux aussi protesté, mais les manifestations n'ont pas eu la même ampleur qu'en Tunisie, en Égypte et en Libye. Ce pays, à population majoritairement jeune – la moitié des 35 millions d'Algériens ont moins de 25 ans –, est confronté aux mêmes problèmes

politiques et économiques que ses voisins, y compris un taux de chômage de plus de 30 %. Cependant, de nombreux Algériens sont toujours hantés par le conflit armé des années 1990, déclenché lorsque l'armée a annulé les élections que le Front islamique du salut (FIS) était en passe de remporter et imposé l'état d'urgence. Le conflit sanglant qui a coûté la vie à 200 000 Algériens, selon l'estimation du gouvernement, a été marqué par des atteintes flagrantes aux droits humains, notamment des homicides illégaux de civils, des milliers de disparitions forcées, des détentions arbitraires, des enlèvements, des viols et d'autres formes de torture. Ces crimes ont été perpétrés par les deux parties au conflit contre une population civile sans défense.

La frustration liée à la politique gouvernementale a débordé début janvier, quand la hausse des prix a déclenché des émeutes qui ont fait plusieurs morts. Des centaines d'émeutiers et de membres des forces de sécurité ont été blessés³², mais les protestations ont amené le gouvernement à réduire les prix des denrées alimentaires de base. D'autres manifestations ont été organisées pour protester contre le chômage des jeunes, la crise du logement et la corruption, et plusieurs personnes se sont immolées par le feu, espérant semble-t-il déclencher une révolte de masse comme celle qu'avait connue la Tunisie.

Le 12 février, au lendemain de la chute du président égyptien Hosni Moubarak, plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans les rues de la capitale, Alger. Près de 30 000 policiers antiémeutes ont été déployés ; ils ont eu recours à la force et à du gaz lacrymogène pour disperser la foule³³. Plusieurs centaines de personnes auraient été arrêtées à Alger, à Annaba, à Constantine et à Oran.

Des manifestations sporadiques ont suivi et, le 24 février, le président Abdelaziz Bouteflika a levé l'état d'urgence imposé depuis 19 ans et promis d'autres réformes. Toutefois, à la mi-mars, les forces de sécurité ont de nouveau dispersé des manifestations à Alger : l'une organisée par des jeunes militants sur Facebook et l'autre à l'initiative de la Coordination nationale pour le changement démocratique (CNCD)³⁴. Au moment de la rédaction du présent document, le mouvement de contestation semblait centré sur l'obtention de réformes plutôt que sur une demande de démission du gouvernement. Les Algériens se méfiaient peut-être du danger de l'agitation politique dans un pays dont l'histoire récente est maculée de sang et dans lequel les séquelles des atteintes graves aux droits humains n'ont toujours pas été abordées de manière satisfaisante.

Le 15 avril, le président a annoncé des réformes en vue de « renforcer la démocratie » comprenant la révision de la loi électorale et la désignation d'une commission de réforme constitutionnelle. L'adoption d'une nouvelle loi sur l'information a également été annoncée pour remplacer les dispositions existantes du Code pénal, en vertu desquelles les journalistes, entre autres, reconnus coupables de « diffamation » envers le président ou d'autres institutions étatiques, sont passibles d'une peine maximale d'un an d'emprisonnement assortie d'une amende pouvant atteindre 250 000 dinars (soit 3 500 dollars). Le président a également annoncé une réforme de la loi sur les organisations de la société civile. Au moment de la rédaction du présent document, les Algériens continuaient d'organiser des grèves et des manifestations pour réclamer des réformes de grande ampleur et le respect de leurs droits fondamentaux, et les étudiants de l'université défiaient les forces de sécurité en manifestant dans les rues d'Alger.

MAROC ET SAHARA OCCIDENTAL

Au Maroc aussi, plusieurs personnes se sont immolées par le feu pour protester contre la pauvreté et le chômage en espérant que leur acte déclencherait le changement. Beaucoup d'autres ont organisé des manifestations par des réseaux sociaux. Le 20 février, ils ont mobilisé des milliers de personnes dans les rues des villes dans tout le pays pour réclamer une réforme constitutionnelle, une « vraie démocratie » et la fin de la corruption.³⁵ Des milliers de personnes ont marché dans les rues de la capitale, Rabat, et des centaines d'autres à Casablanca, à Marrakech et à Agadir. La plupart des manifestations ont été pacifiques, mais des affrontements ont éclaté à Larache, à Hoceima, à Sefrou et à Marrakech³⁶.

Les manifestations du 13 mars ont été reçues avec moins de tolérance. De très nombreuses personnes ont été blessées et 120 au moins ont été détenues pendant une courte période quand les forces de sécurité ont utilisé une force injustifiée pour disperser une manifestation à Casablanca. Ces violences semblaient vider de tout sens la promesse faite par le roi quelques jours auparavant d'entreprendre des réformes de fond et de respecter les droits humains³⁷. Les manifestants étaient notamment des défenseurs des droits humains et des membres de divers groupes de toutes tendances politiques, dont le Mouvement du 20 février, créé le mois précédent pour promouvoir une réforme politique et des droits humains.

Le roi a répondu en promettant des réformes, en désignant le 3 mars un nouveau médiateur chargé des droits humains au niveau national et en libérant quelques prisonniers politiques, dont certains prisonniers d'opinion. Le 9 mars, il a annoncé la mise en place de la Commission consultative pour la révision de la Constitution, chargée de proposer des réformes démocratiques. Les contestataires ont toutefois continué de manifester en faveur de réformes concrètes.

« Nous voulions protester pacifiquement pour offrir un meilleur avenir à nos enfants et à tous les enfants du Maroc, pour réclamer des réformes sociales et économiques et la fin de la corruption. Nous ne comprenons pas la réaction des autorités. »

Témoignage d'un homme qui a déclaré à Amnesty International avoir été jeté à terre et roué de coups de pied et de bâton par quatre policiers, au cours d'une manifestation à Casablanca, Maroc, le 13 mars.

Le gouvernement marocain a également continué de refuser l'intégration d'une composante de surveillance de la situation des droits humains dans la Mission des Nations unies au Sahara occidental (MINURSO), déployée depuis longtemps dans cette région où les opposants sahraouis à l'autorité marocaine et les partisans de l'autodétermination continuent d'être victimes de répression.

ARABIE SAOUDITE

Des informations faisant état de manifestations sont parvenues au début de l'année depuis la société très discrète et pratiquement fermée d'Arabie saoudite, où toute forme de protestation est interdite. Tentant semble-t-il d'y mettre fin, le roi Abdullah ben Abdulaziz al Saoud a annoncé, le 23 février, la distribution de 37 milliards de dollars aux citoyens à son retour d'un séjour de trois mois à l'étranger, pour raisons médicales. Le 18 mars, à l'issue de nouvelles manifestations, il a annoncé un nouveau programme d'aide de plus de 90 milliards

de dollars ainsi que la création de 60 000 emplois dans le secteur de la sécurité³⁸.

Pourtant des manifestations de la communauté minoritaire chiite ont continué d'être signalées en février, en mars et au début d'avril dans la province de l'Est, riche en pétrole, notamment à al Ahsa, à Hofuf, à Awwamiya et dans la ville principale d'al Qatif, située face à Bahreïn en proie à l'agitation menée par les chiites. Les protestataires réclamaient la libération de prisonniers politiques et dénonçaient la discrimination qui les écarte des postes gouvernementaux importants et les exclut des avantages dont bénéficient les autres citoyens. Vingt-quatre hommes ont été arrêtés les 3 et 4 mars à la suite de manifestations organisées dans la ville d'Al Qatif ; ils étaient semble-t-il des prisonniers d'opinion³⁹. Ils ont été remis en liberté quatre jours plus tard après s'être engagés par écrit à ne plus participer à des manifestations.

On a appris à la même période que des groupes de Saoudiens avaient adressé au roi des pétitions dénonçant la corruption et réclamant des réformes, notamment l'organisation d'élections pour le Majlis al Shura (Conseil consultatif) – dont les membres sont nommés par le roi.

Initiative presque sans précédent, un rassemblement a eu lieu le 4 mars à Riyadh après la prière du vendredi pour préparer semble-t-il une « Journée de colère » prévue le vendredi suivant⁴⁰. Des hélicoptères des forces de sécurité survolaient les lieux de manière menaçante. Une vidéo diffusée sur YouTube montrait un homme portant une banderole sur laquelle était écrit « Jeunesse du 4 mars ». Cet homme – Muhammad al Wadaani, un enseignant de 25 ans – a été arrêté au cours de la manifestation. Une vidéo dans laquelle il appelait à manifester en faveur de la chute de la monarchie avait été diffusée sur YouTube le 2 mars. Il était toujours maintenu au secret au moment de la rédaction du présent document.

Alors que, selon certaines sources, d'autres manifestations étaient prévues, le ministère de l'Intérieur a rappelé le 5 mars, dans un communiqué, l'interdiction des manifestations et indiqué que les forces de sécurité prendraient « toutes les mesures nécessaires » contre ceux qui tenteraient de « troubler l'ordre public ». Les dignitaires religieux, le Conseil consultatif et la police religieuse ont appelé la population à ne pas participer à la « Journée de colère », et certaines informations publiées par les médias ont laissé entendre qu'environ 10 000 soldats avaient été déployés pour empêcher les protestations. Ces méthodes d'intimidation ont fonctionné. Les manifestations prévues le 11 mars n'ont pas eu lieu car les forces de sécurité étaient omniprésentes dans les rues et des hélicoptères survolaient les mosquées.

Les formes habituelles de répression n'ont pas cessé depuis cette date. Par exemple, Mohammed Salih al Bajadi, cofondateur d'une organisation de défense des droits humains en Arabie saoudite, a été arrêté le 21 mars après avoir pris part à une manifestation la veille à Riyadh devant le ministère de l'Intérieur pour réclamer la libération de prisonniers politiques⁴¹. Plusieurs hommes et femmes avaient été interpellés au cours de cette action. Les manifestations et les arrestations se sont poursuivies dans la province de l'Est, surtout les 11, 16, 17, 18 et 25 mars. Des enfants figuraient parmi les personnes arrêtées.

OMAN

Les Omanais sont eux aussi descendus dans la rue pour réclamer des réformes politiques et protester contre le chômage et la corruption. À Sohar, une localité industrielle du nord-est,

alors que des protestataires s'étaient rassemblés au rond-point du Globe en dehors de la ville, au moins deux manifestants ont été tués le 27 février lorsque des policiers ont tiré des balles en caoutchouc et projeté du gaz lacrymogène sur environ 2 000 personnes qui manifestaient pour la troisième journée consécutive⁴².

Le sultan d'Oman, Qaboos bin Saïd, a annoncé, le 27 février, la création de 50 000 emplois et une allocation mensuelle d'environ 400 dollars pour les chômeurs en réponse aux demandes des manifestants. Il a également ordonné la remise en liberté de 26 protestataires arrêtés le jour même. Plusieurs ministres ont été limogés et le sultan a annoncé que certains pouvoirs législatifs seraient accordés au Conseil consultatif, dont une partie des membres sont élus.

Cependant, les manifestations ont continué par intermittence dans plusieurs villes, notamment à Sohar, à Mascate (la capitale) et à Salalah, dans le sud du pays, pour réclamer le renvoi du ministre de l'Information et d'autres ministres. La population demandait que plusieurs ministres et anciens ministres aient à rendre des comptes pour des infractions qu'ils auraient commises dans le cadre de leurs fonctions. Elle réclamait aussi davantage de liberté pour la presse et la mise en œuvre des réformes annoncées en février et en mars par le sultan Qaboos.

Le 29 mars, vers trois heures du matin, les forces de sécurité ont arrêté plusieurs manifestants qui campaient au rond-point du Globe depuis le 27 février, et elles ont démantelé les barrages. Plusieurs personnes qui avaient participé aux manifestations ont également été interpellées à leur domicile. Trois jours plus tard, des personnes qui tentaient de manifester au rond-point du Globe à Sohar ont été dispersées par les forces de sécurité. Un manifestant a été tué. De très nombreuses personnes ont été arrêtées le 29 mars et les jours qui ont suivi ; toutes, sauf neuf, auraient été rapidement remises en liberté sans avoir été inculpées.

JORDANIE

Des centaines, voire des milliers, de Jordaniens ont manifesté pacifiquement pendant plusieurs semaines à partir de la mi-janvier à Amman, à Aqaba, à Dhiban, à Irbid, à Karak, à Maan, à Zarqa et dans d'autres villes, pour protester contre la hausse des prix, le chômage et la corruption. Parmi les manifestants figuraient des membres du mouvement islamiste ainsi que d'autres opposants du gouvernement, dont des militants de gauche et des syndicalistes. Les revendications, centrées au départ sur des réformes économiques, ont ensuite évolué pour demander la démission du Premier ministre et des réformes politiques, notamment des élections et la liberté de parole et d'association.

La colère était en partie inspirée par des manigances politiques récentes : en 2009, après que le roi eut dissous le Parlement, le pays avait été gouverné par décret et une nouvelle loi électorale avait été adoptée, consolidant une représentation parlementaire désavantageuse pour plus de la moitié de la population d'origine palestinienne. La colère était également inspirée par l'ampleur de la pauvreté et le déclin de l'économie.

Les autorités ont réagi rapidement aux manifestations. Des ministres ont invité des dirigeants de l'opposition pour des discussions et, le 1^{er} février, le roi a renvoyé le Premier ministre. Mais le nouveau Premier ministre, Marouf Bakhit, ancien chef des forces de sécurité,

n'inspirait pas confiance aux manifestants en faveur de la démocratie qui le considéraient comme un symbole de la vieille garde.

Le 25 mars, des partisans du gouvernement et des membres des forces de sécurité ont attaqué des personnes qui s'étaient rassemblées à Amman pour manifester pacifiquement en faveur de la démocratie ; un manifestant a été tué et beaucoup d'autres ont été blessés. Les autorités ont annoncé l'ouverture d'une enquête, mais elles ont fourni peu de détails sur la nature et le cadre des investigations.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le mouvement de contestation continuait et les manifestants mettaient le gouvernement au défi de mettre en œuvre de véritables réformes.

IRAN

Pour la première fois depuis la répression violente des manifestations de masse organisées pour protester contre le résultat contesté de l'élection présidentielle de juin 2009, les rues de Téhéran et de nombreuses autres villes iraniennes se sont remplies de manifestants le 14 février. Cette fois les dirigeants de l'opposition avaient appelé la population à manifester sa solidarité avec les soulèvements en Égypte et en Tunisie, mais la réaction des autorités a été la même.

Quelques jours avant le 14 février, les opposants ont été la cible de vagues d'arrestations. Les dirigeants de l'opposition Mir Hossein Mousavi et Mehdi Karroubi ainsi que leurs épouses Zahra Rahnavard et Fatemeh Karroubi ont été placés en résidence surveillée dans des conditions correspondant pendant quelque temps à une disparition forcée. Les lignes téléphoniques, les communications par satellite et les connexions Internet ont été en partie bloquées⁴³. Pendant les manifestations que l'opposition n'avait pas été autorisée à organiser, des membres de la police, des unités antiémeutes et de la milice volontaire du Bassij ainsi que des agents des services de sécurité en civil ont agressé des manifestants et dispersé la foule à l'aide de gaz lacrymogène. Des slogans antigouvernementaux ont rapidement été scandés. De nombreux manifestants ont été blessés, en particulier par les membres du Bassij qui n'ont pas à rendre compte de leurs actes. Une vidéo diffusée sur YouTube montrait un manifestant seul, en haut d'une grue à Téhéran, brandissant des photos de personnes tuées pendant les troubles postélectorales de 2009⁴⁴, ce qui symbolisait le prix terrible que les Iraniens ont payé au fil des ans pour avoir tenté d'exercer leurs droits à la liberté d'expression et d'association. Plusieurs centaines de manifestants – dont beaucoup se réclamaient du Mouvement vert d'opposition – ont été arrêtés.

La répression exercée le 14 février est intervenue dans un contexte d'augmentation rapide des exécutions – on en a recensé 86 pour le seul mois de janvier – largement considérée comme un avertissement effrayant adressé aux opposants pour qu'ils se tiennent tranquilles. Le 20 février, les forces de sécurité ont fait un usage excessif de la force pour disperser plusieurs milliers de personnes qui protestaient contre l'homicide de deux jeunes hommes, pendant les manifestations organisées six jours auparavant. Les forces de sécurité ont également tiré sur les manifestants qui sont descendus dans la rue le 1^{er} mars dans les principales villes du pays ; elles les ont frappés à coups de matraque et ont utilisé des fusils tirant des capsules de peinture, manifestement pour les marquer en vue de leur interpellation. De nouveaux affrontements ont eu lieu durant les funérailles du père de Mir

Hossein Mousavi, le 31 mars, et certains de ses proches ont été arrêtés.

À la fin du mois de mars, le Parlement iranien, craignant visiblement une société civile dynamique et engagée en faveur du changement, a commencé à mettre au point un projet de loi qui sonnerait le glas de la société civile indépendante en Iran. Toutefois, ce texte a été renvoyé à la mi-avril devant la Commission sociale pour réexamen, à la suite de vives critiques aux niveaux local et international.

AUTORITÉ PALESTINIENNE

L'opposition aux dirigeants arabes qui ne répondaient pas aux besoins de leur peuple était également visible dans les territoires palestiniens occupés, où des manifestations sporadiques ont débuté en février. Le 15 mars, des milliers de Palestiniens ont manifesté dans les rues de Ramallah, de Gaza et de Bethléem, entre autres, pour réclamer une réconciliation politique des gouvernements rivaux – celui de l'Autorité palestinienne dirigé par le Fatah en Cisjordanie et le gouvernement *de facto* du Hamas dans la bande de Gaza. Les manifestants, organisés une fois de plus par l'intermédiaire de Facebook, et qui ont appelé les protestations « Mouvement de la jeunesse du 15 mars », ont affirmé avoir trouvé leur inspiration dans l'unité qui avait rassemblé les manifestants en Tunisie et en Égypte⁴⁵. À Gaza, les forces de sécurité du Hamas ont utilisé la force, tout particulièrement des coups de matraque, pour disperser les manifestants dont plusieurs ont été arrêtés. À Ramallah en Cisjordanie, les forces de sécurité du Fatah ont également frappé des protestataires ; huit personnes dont quatre manifestants auraient été arrêtées⁴⁶. À Ramallah, un groupe a entamé, le 13 mars, une grève de la faim pour réclamer la libération de prisonniers politiques et d'autres initiatives concrètes en faveur de l'unité. Ils ont suspendu leur mouvement après que l'Autorité palestinienne eut promis de reprendre les négociations et de libérer les prisonniers, mais ces promesses n'ayant pas été tenues ils ont repris leur action le 26 mars. À la mi-avril, un groupe restreint poursuivait la grève de la faim à Ramallah ; selon certaines sources, deux des grévistes au moins étaient dans un état grave.

LE RÔLE DES FEMMES

Non seulement les femmes ont souffert aux côtés des hommes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pendant les décennies de répression politique et de difficultés économiques. mais elles ont aussi été confrontées à des lois discriminatoires et à une inégalité entre les genres solidement établie. Dans toute la région, les femmes sont généralement moins éduquées et plus pauvres que les hommes et elles sont fortement sous-représentées dans les allées du pouvoir.

Depuis le début de l'année, de nombreuses femmes se sont affranchies des attentes traditionnelles au sujet de leur comportement et elles ont joué un rôle important et souvent de premier plan dans la mobilisation et la poursuite des manifestations contre l'injustice. Qu'elles soient ou non éduquées, religieuses ou pauvres, elles font partie intégrante des mouvements qui redéfinissent les droits humains au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elles figurent en grand nombre parmi les militants et les organisateurs sur Internet. Elles ont participé à des manifestations aux côtés des hommes et ont organisé des protestations uniquement féminines. Elles ont brandi des banderoles. Elles ont conçu des slogans et les ont scandés. Elles ont subi les effets du gaz lacrymogène, des balles en caoutchouc, des balles réelles et des coups. Partout, elles ont participé aux débats et à la préparation de la

suite des manifestations et de la jouissance des droits.

Toutefois, l'évolution de la situation en Égypte constitue un avertissement sévère pour les femmes. Elles ont joué un rôle central dans le soulèvement et sa défense pendant la « Révolution du 25 janvier ». Lorsque les manifestants ont occupé la place Tahrir, au Caire, des femmes ont déclaré qu'elles se sentaient enfin en sécurité en public sans être victimes du harcèlement sexuel si répandu en Égypte. Beaucoup ont exprimé leur espoir de voir le modèle de démocratie et d'égalité instauré sur la place se poursuivre dans l'Égypte de l'après-Moubarak.

Leurs espoirs ont été rapidement déçus quand elles ont été marginalisées ou exclues des processus de prise de décision. La commission mise en place pour amender la Constitution ne compte aucune femme parmi ses membres. Une manifestation organisée le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des femmes sur la place Tahrir a dégénéré en violences et certaines des participantes ont été victimes de harcèlement sexuel.

Il est essentiel que l'expérience, les besoins et les opinions des femmes fassent partie intégrante du processus de changement dans la région. La voix des femmes doit être entendue de sorte que la discrimination systémique et endémique liée au genre et la violence contre les femmes soient abordées en priorité. Des réformes de grande ampleur sont nécessaires pour garantir aux femmes l'égalité des droits, notamment en matière de mariage, de divorce, de garde des enfants et d'héritage. Des réformes sont également nécessaires pour protéger les femmes contre le viol et les autres formes de violences sexuelles et contre les violences au sein de la famille. Des changements radicaux doivent intervenir pour que les femmes puissent participer pleinement à l'élection de leur gouvernement et être mieux représentées parmi les juges et les hauts responsables gouvernementaux, entre autres personnes qui détiennent le pouvoir. Tous les dirigeants des nouveaux gouvernements mis en place dans la région doivent s'engager à respecter l'égalité entre hommes et femmes dans la législation et en pratique.

Quels que soient les revers, il doit être beaucoup plus difficile pour les sociétés et le monde en général d'ignorer la discrimination et la violence auxquelles les femmes sont confrontées étant donné le rôle qu'elles ont joué dans le « Printemps arabe » de 2011. Fait positif, la responsable du Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM) s'est engagée à utiliser son budget annuel de 500 millions de dollars pour promouvoir la participation des femmes arabes à l'économie et à la politique de leur pays⁴⁷. Il reste cependant beaucoup à faire. Le Rapport arabe sur le développement humain 2009 [ONU] a fait observer que le système juridique protégeait peu les femmes contre les violences domestiques. Il a recensé parmi les problèmes importants les violences sexuelles et psychologiques, les mutilations génitales féminines, le mariage précoce et forcé, la prostitution et la traite des femmes.

L'Égypte a démontré que s'il ne fallait que 18 jours pour renverser un autocrate, il faudra beaucoup plus longtemps pour mettre un terme à l'oppression des femmes. Il est d'autant plus indispensable que ceux qui ont une influence sur le processus de changement, y compris la communauté internationale, se fassent inlassablement les défenseurs des droits des femmes.

LES RAMIFICATIONS INTERNATIONALES

Les protestations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont réduit à néant en quelques semaines une politique étrangère occidentale bien établie depuis des décennies et qui plaçait « la sécurité et la stabilité régionales » au-dessus des droits d'environ un demi-milliard de personnes. Alors que les Tunisiens et les Égyptiens, et beaucoup d'autres par la suite, exprimaient leur profond désir de jouir des mêmes droits et libertés que la population de l'Occident, les autorités de l'Union européenne, des États-Unis et d'autres pays ont entamé la tâche difficile consistant à essayer de concilier les aspirations des peuples du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord avec leurs propres intérêts commerciaux et leur besoin de pétrole.

L'amnésie immédiate à propos du soutien inébranlable qu'ils avaient apporté auparavant à des régimes autocratiques et leur longue pratique du traitement inégal sont devenues très visibles. Le gouvernement américain a soutenu le soulèvement en Égypte en se livrant à une véritable gymnastique politique, compte tenu du soutien sans réserve qu'il avait apporté pendant longtemps au régime de Moubarak auquel il accordait une aide, militaire et autre, d'environ 1,5 milliard de dollars par an. Quelques semaines seulement après que la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton eut rendu hommage aux avancées de Bahreïn vers la démocratie, elle a gardé le silence lorsque l'Arabie saoudite, principal allié des États-Unis dans le Golfe, a envoyé des chars de l'autre côté du pont reliant les deux pays pour contribuer à écraser ces mêmes avancées vers la démocratie.

Lorsque le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé des frappes aériennes contre un pays arabe pour assurer le respect d'une zone d'exclusion aérienne en vue de « protéger les civils », de nombreux habitants de la région se sont demandé pourquoi une telle initiative n'avait même pas été envisagée, et encore moins autorisée, quand les forces israéliennes avaient tué des civils au Liban en 2006 et à Gaza à la fin de 2008 et au début de 2009 ni quand les forces bahreïnitiques, syriennes et yéménitiques tuaient des civils en 2011.

La préférence de l'Occident pour la « stabilité » par rapport aux droits humains a été nettement mise au jour par l'armement utilisé contre les manifestants dans la région – vendu en grande partie par des fabricants d'armes européens et américains. On a régulièrement montré aux délégués d'Amnesty International dans la région des grenades lacrymogènes, des balles et d'autres armes de fabrication occidentale. Le gouvernement libyen avait acheté ces dernières années beaucoup d'armes à des pays dont les troupes essaient maintenant de les détruire.

Les pays occidentaux ont vendu des armes à des gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord qu'Amnesty International, entre autres, dénonçait depuis des années comme responsables de violations des droits humains, une pratique qui n'a pas cessé. Le 21 février, le Premier ministre britannique a organisé dans la hâte une halte sur la place Tahrir au Caire pour manifester sa solidarité avec le soulèvement égyptien, alors qu'il faisait une tournée avec un groupe de fabricants d'armes britanniques qui tentaient de vendre de l'armement à des pays de la région, alliés de longue date avec un bilan peu recommandable en matière de droits humains.

Des gouvernements puissants du monde entier ont longtemps fermé les yeux sur la répression

interne au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, tant que ces pays donnaient une image de stabilité intérieure et que la fourniture de pétrole et les voies maritimes étaient en sécurité. Alors que les revendications de respect des droits humains se propagent dans toute la région, l'hypocrisie qui sépare les paroles et les actions des gouvernements les plus puissants du monde ne peut pas, et ne doit pas, être maintenue.

L'ACTION D'AMNESTY INTERNATIONAL

Depuis le début de l'année, Amnesty International a renforcé son action sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, déclenchant rapidement son « mode de réaction à la crise » afin de réaffecter des moyens supplémentaires pour couvrir les événements qui se déroulaient à un rythme soutenu.

Des délégués de l'organisation ont effectué des missions de recherche dans nombre de points chauds de la région, en prenant parfois des risques importants pour leur vie et leur sécurité ; des équipes restent sur place. Les représentants d'Amnesty International ont assisté aux manifestations et ils ont été témoins de la répression et des suites des violences, notamment en Tunisie, en Égypte, à Bahreïn, en Irak et en Libye. Ils ont interrogé des témoins et des victimes de violations des droits humains. Ils ont inspecté les registres des hôpitaux et des prisons, se sont entretenus avec des responsables gouvernementaux, des avocats et des défenseurs locaux des droits humains, et ils ont effectué de nombreuses autres recherches en vue d'établir le mieux possible, dans un environnement instable et changeant rapidement, la vérité des allégations et des démentis à propos d'atteintes aux droits humains commises lors des troubles.

Le résultat de leurs recherches est publié pratiquement tous les jours. Des actions urgentes en faveur d'individus en grand danger, des communiqués de presse rendant compte des événements importants, des documents de campagne et des rapports sur des pays ont été mis à la disposition du réseau mondial de plus de trois millions de membres et de sympathisants que compte l'organisation, afin qu'ils puissent s'organiser et se mobiliser en solidarité avec les populations du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Dans de nombreux pays, des formes similaires d'atteintes aux droits humains ont été constatées : une utilisation excessive de la force contre des manifestants, qui fait souvent des morts et des blessés, et la détention arbitraire accompagnée de torture et de mauvais traitements. Amnesty International a appelé à maintes reprises les autorités à respecter le droit de la population d'exprimer son opinion et de manifester pacifiquement. Elle les a régulièrement exhortées à réfréner les forces de sécurité, à effectuer des enquêtes approfondies et indépendantes sur les violations des droits humains commises et à obliger les responsables de tels agissements à rendre compte de leurs actes.

Le 12 février, des rassemblements de solidarité avec les manifestants égyptiens ont été organisés par des membres d'Amnesty International dans plusieurs villes et autres lieux du monde entier. Le 15 mars, le secrétaire général de l'organisation a rencontré le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, afin d'exhorter l'ONU à s'engager davantage pour lutter contre les violations des droits humains en Libye et à oeuvrer pour que les droits humains soient au cœur de la réforme politique en Égypte et en Tunisie. Il s'est déclaré préoccupé par le fait que les organisations indépendantes de la société civile, y compris les

groupes de femmes, étaient exclues du processus de réforme et que les forces de sécurité continuaient d'utiliser la violence contre des manifestants pacifiques dans ces deux pays et ailleurs dans la région.

Mettant à profit ses 50 ans d'action sur les violations des droits humains, celles-là mêmes qui suscitent les protestations des peuples du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, Amnesty International a établi des liens avec de vieux amis dans la région, dont des défenseurs des droits humains, des avocats, des groupes de défense des droits des femmes et beaucoup d'autres, afin de garantir que les droits humains resteront une priorité, aujourd'hui et à l'avenir. L'organisation a publié, entre autres, deux Programmes pour le changement en matière de droits humains concernant l'Égypte et la Tunisie⁴⁸.

Tous les gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord auraient dû comprendre le message des premières semaines de 2011 : si vous n'acceptez pas l'opposition légitime, vous finirez par être renversés par une révolte massive et vous aurez à rendre compte de vos crimes. S'il n'existe pas de soupape de sécurité pour le mécontentement, aucun moyen pacifique d'exprimer l'opposition et aucun moyen légitime de former un gouvernement, la révolution est la seule issue pour les citoyens privés de leurs droits et opprimés.

Tous les gouvernements, tant ceux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord que ceux qui ont des liens avec la région, doivent reconnaître que la sécurité et la stabilité durables ne peuvent être obtenues que dans le respect des droits humains.

¹ Les délégués d'Amnesty International en Tunisie ont recueilli des informations sur bon nombre de ces cas ; ils se sont entretenus avec les familles des victimes ainsi qu'avec des blessés. Voir Amnesty International. *La Tunisie en révolte. Les violences de l'État pendant les manifestations antigouvernementales* (index : MDE 30/011/2011), 1^{er} mars 2011.

² Quelque 32 des 80 millions d'Égyptiens vivent sur ou sous le seuil de pauvreté fixé au niveau international à deux dollars par jour, et la plupart dépendent des prix subventionnés du pain et du carburant pour survivre. Voir Programme des Nations unies pour le développement, Rapport arabe sur le développement humain 2009. *Les défis de la sécurité humaine dans les pays arabes*. PNUD, 2009. Voir aussi : Associated Press, « Egypt's Mubarak aims for 8 percent annual growth », 25 décembre 2010, consulté le 9 avril 2011 à l'adresse : http://news.yahoo.com/s/ap/20101225/ap_on_re_mi_ea/ml_Egypt_mubarak. Voir aussi AFP, <http://www.france24.com/en/20110125-Egypt-braces-nationwide-protests>.

³ En 2010, l'index de corruption de Transparency International donnait à l'Égypte une note de 3,1 sur 10 pour l'absence de corruption, plaçant le pays au 98^e rang sur 178. Voir l'index des perceptions de corruption de Transparency International pour 2010, http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2010/results

⁴ Cette estimation est fournie par l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation de la population et les statistiques, mais les chiffres officiels sont toutefois variables..

⁵ International Institute for Strategic Studies, « *The military balance 2010* », 2010, p. 250.

⁶ Loi no.162 de 1958.

⁷ Voir les documents d'Amnesty International publiés respectivement le 8 mars 2011 et le 21 février 2011 et intitulés *Égypte. Des séquences vidéo montrent des détenus égyptiens ayant semble-t-il été torturés et tués* www.amnesty.org/en/for-media/press-releases/video-footage-shows-Egyptian-prison-inmates-apparently-tortured-and-killed ; les gardiens d'une prison égyptienne sont accusés d'avoir abattu de nombreux détenus, <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/guards-accused-scores-allegedly-shot-dead-Egyptian-prison-2011-02-21>

⁸ Voir *Statements - Vodafone Egypt*, 28 janvier 2011 : http://www.vodafone.com/content/index/press/press_statements/statement_on_Egypt.html

⁹ Voir *Al-Masry al-Youm*, "840 killed in Egypt's revolution, health ministry official says", 4 avril 2011.

¹⁰ Voir Amnesty International, *Égypte. Ceux qui participent au référendum ne doivent pas être harcelés ou intimidés*, 19 mars 2011, <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/Egyptian-referendum-voters-must-not-be-harassed-or-intimidated-2011-03-19>

¹¹ Voir Amnesty International, *Deux morts sont à déplorer après que l'armée égyptienne a évacué de force les manifestants de la place Tahrir*, 9 avril 2011, <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/two-dead-egyptian-army-forces-protesters-out-tahrir-square-2011-04-09>. Voir aussi BBC, « Egypt: Army crackdown in Cairo's Tahrir Square », 9 avril 2011, <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-13023948>. Des sources médicales ont indiqué à des agences de presse que deux personnes au moins avaient été tuées.

¹² À la connaissance d'Amnesty International, les autorités judiciaires n'ont ouvert qu'une seule enquête à propos des homicides de manifestants commis le 18 mars.

¹³ Il a, dans un premier temps, été président du Yémen du Nord et, depuis 1990, du Yémen unifié. La République du Yémen a été créée en 1990 par l'unification de deux États auparavant séparés : la République populaire démocratique du Yémen (RPDY, Yémen du Sud) et la République arabe du Yémen (RAY, Yémen du Nord).

¹⁴ Quotidien *26 septembre*, « Le président de la République appelle la quatrième commission à reprendre ses travaux et il annonce le gel des amendements constitutionnels » (en arabe), 2 février 2011, http://26sep.net/news_details.php?lng=arabic&sid=71115.

¹⁵ Voir Amnesty International, *Le Yémen doit maîtriser ses forces de sécurité, alors qu'elles répriment avec violence les manifestations*, 14 février 2011, <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/yemen-must-rein-security-forces-protests-are-violently-repressed-2011-02-14>

¹⁶ Amnesty International a obtenu les noms des personnes tuées auprès de sources crédibles au Yémen.

¹⁷ Amnesty International, *Au Yémen, des attaques violentes ont causé la mort de manifestants*, 14 mars 2011, <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/yemeni-protesters-killed-violent-attacks-2011-03-14>.

¹⁸ Des sources hospitalières ont confirmé que 52 personnes avaient été tuées. Amnesty International dispose des noms de 46 d'entre elles ; des militants locaux ont dit à l'organisation que six corps n'avaient pas encore été identifiés.

¹⁹ Amnesty International, *Les autorités yéménites doivent réagir après la mort de manifestants tués par des tireurs embusqués*, 18 mars 2011, <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/yemeni-authorities-must-act-over-sniper-killings-protesters-2011-03-18>.

²⁰ Reuters, "Libya Sets Up \$24 Bln Fund for Housing." 27 janvier 2011, consulté le 8 avril 2011 à l'adresse <http://www.reuters.com/article/2011/01/27/libya-fund-investment-idUSLDE70Q1ZM20110127>

²¹ Al Jazira, "Libyan police stations torched", 16 février 2011, consulté le 8 avril 2011 à l'adresse

<http://www.webcitation.org/5wYDLZMdr>

- ²² Reuters, "Libyan attacks could be crime vs humanity: ICC", 28 février 2011, consulté le 9 avril 2011 à l'adresse <http://af.reuters.com/article/topNews/idAFJ0E71ROH820110228>
- ²³ UN News Centre, "Security Council authorizes 'all necessary measures' to protect civilians in Libya", 17 mars 2011, consulté le 8 avril 2011 à l'adresse <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=37808&Cr=libya&Cr1>
- ²⁴ Aux termes du droit international, le conflit entre les forces étrangères et les troupes gouvernementales libyennes est un conflit armé international et celui opposant le gouvernement et les forces rebelles est un conflit armé non international.
- ²⁵ Amnesty International, Livewire, [Libya: Ajdabiya civilians tell of their dead amid the rubble, 30 mars 2011](#).
- ²⁶ Amnesty International, Livewire, [Tales of terror as rockets fall on Benghazi](#), 24 mars 2011.
- ²⁷ Amnesty International, *Maculés de sang mais toujours résolus. Les manifestants bahreïnites victimes de violences injustifiées de la part de l'État* (index : MDE 11/009/2011), 17 mars 2011.
- ²⁸ Une mission d'enquête d'Amnesty International qui s'est rendue à Bahreïn du 20 au 26 février a trouvé des preuves préoccupantes de l'utilisation d'une force excessive par les forces de sécurité contre des manifestants pacifiques et des membres du personnel médical.
- ²⁹ Voir Amnesty International, *Le nombre de morts augmente tandis que la protestation prend de l'ampleur en Syrie* (index : PRE 01/159/2011), 25 mars 2011.
- ³⁰ Al Jazeera.net, "Assad blames 'conspirators' for Syria unrest", 30 mars 2011, <http://english.aljazeera.net/news/middleeast/2011/03/20113308737507793.html>
- ³¹ Amnesty International, *Days of rage: Protests and repression in Iraq* (index : MDE 14/013/2011), 12 avril 2011.
- ³² Reuters, "UPDATE 5-Algeria announces food price cuts to quell riots", 8 janvier 2011.
- ³³ AP, "Twitter, Facebook shuttered as thousands protest in Algeria", 12 février 2011.
- ³⁴ Al Jazeera, "Algerian president 'promises reforms'", 19 mars 2011, <http://english.aljazeera.net/news/africa/2011/03/2011319174733727477.htm>
- ³⁵ Le Maroc a un Parlement élu bien que le roi et son entourage disposent de pouvoirs et d'une richesse immenses.
- ³⁶ Human Rights Watch, *Maroc : Des milliers de personnes ont manifesté en faveur de réformes*, 20 février 2011, www.hrw.org/fr/news/2011/02/20/maroc-des-milliers-de-personnes-ont-manifeste-en-faveur-de-reformes
- ³⁷ Amnesty International, *Le Maroc ne doit pas réprimer les manifestations prévues ce week-end*, 18 mars 2011.
- ³⁸ Reuters, "Saudi king orders more handouts, security boost", 18 mars 2011.
- ³⁹ Voir Amnesty International. *Action urgente. Des manifestants arrêtés en Arabie saoudite* (index AI : MDE 23/005/2011), 7 mars 2011.
- ⁴⁰ *FT.com*, "Protests build across Saudi Arabia", 4 mars 2011.
- ⁴¹ Voir Amnesty International, *Action urgente. Arrestation d'un militant des droits humains à la suite de manifestations* (index : MDE 23/009/2011), 25 mars 2011.
- ⁴² Amnesty International, « Oman doit maîtriser ses forces de sécurité pour éviter d'autres morts », 28 février 2011.
- ⁴³ Human Rights Watch, « Iran : les forces de sécurité devraient cesser de réprimer violemment des manifestations pacifiques », 14 février 2011.
- ⁴⁴ *The Guardian*, "Iran protests see reinvigorated activists take to the streets in thousands," 14 février 2011.
- ⁴⁵ *BBC News*, "Palestinians protest for Hamas-Fatah unity", 15 mars 2011; *The Jerusalem Post*, "Thousands in W. Bank, Gaza protest Hamas-Fatah rift," 15 mars 2011.
- ⁴⁶ AFP, "Thousands rally in Gaza, West Bank for 'unity'," 15 mars 2011, consulté le 10 avril 2011 à l'adresse http://news.yahoo.com/s/afp/20110315/wl_afp/palestinianspoliticsunitydemo
- ⁴⁷ *Arabianbusiness.com*, "Arab uprisings 'creating new opportunities for women'," 4 mars 2011.
- ⁴⁸ Voir les rapports publiés par Amnesty International et intitulés *Égypte. Programme pour le changement en matière de droits humains* (index : MDE 12/015/2011), 10 février 2011, et *Tunisie. Programme pour le changement en matière de droits humains* (index : MDE 30/008/2011), 24 janvier 2011. Consultables sur <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE12/015/2011/fr> et <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE30/008/2011/fr>